

Formation des enseignants et des CPE, la vigilance toujours !

mercredi 24 février 2016

Le Snetap-FSU souhaitait interpeller le cabinet du ministre à propos de la formation des enseignants et CPE et la place de l'ENFA. Plusieurs fois reporté le rendez-vous a eu lieu le 23 février après midi. La délégation du Snetap-FSU composée de Jean Marie LeBoiteux, Frédéric Chassagnette, Fabrice Cardon et Francis Gaillard a été reçue par Annick Baille, Valérie Baduel de la DGER était également présente.

La place centrale de l'ENFA dans le dispositif de formation des profs et des CPE a été rappelée. L'accréditation de l'ENFA pour délivrer le Master MEEF dans les 2 mentions sera bien pour les 5 années du prochain quinquennal de la COMUE de Toulouse.

La délégation a rappelé combien il était regrettable que la mention PIF n'ait pas été portée par la DGER. Pour le cabinet, la priorité était ce qui relevait des obligations liées à la loi d'avenir. L'engagement a été tout de même pris par le Cabinet de mettre à l'étude une formation dédiée à l'ingénierie de la formation notamment pour les personnels des CFA et CFPPA, cela dans le cadre d'une mission sur la formation continue des personnels en passe d'être lancée.

Les rapports IAVFF et ENFA concernant la formation des personnels devraient faire l'objet d'une lettre de mission qui donnerait au directeur de l'ENFA la coordination de cette action. Celle-ci concerne la formation continue et initiale des personnels. Tout reste à construire dans ce domaine. Il a été rappelé par la délégation que l'ENFA devait en effet assurer cette coordination et par ailleurs continuer à avoir en son sein les compétences en recherches disciplinaires pour mobiliser les réseaux, et ce d'autant que les évaluations menées par le HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) de la recherche produite par l'ENFA, en lien avec les partenaires de la COMUE Toulousaine, sont bonnes. La réécriture du projet de décret votée lors du conseil d'administration de l'ENFA semble faire consensus et a été validé par les services du ministère.

Au sujet du rapport de la cour des comptes, la délégation a rappelé qu'il incriminait autant la DGER que l'ENFA. Le SNETAP a tenu à souligner que l'école avait du conduire de nombreux ajustements pour s'adapter à un contexte très fluctuant puisqu'en 6 ans les modalités de formation des maîtres avaient changé 4 fois - celle-ci ayant même été supprimée en tant que telle sous Sarkozy !

Par ailleurs la délégation a déploré que le décret de la formation des actuels stagiaires ne soit toujours pas sorti alors que les différentes phases d'évaluation seront bientôt terminées... Cet arrêté devrait finalement sortir dans les prochains jours.

Enfin la délégation a rappelé que le Ministre s'était engagé à ce que 2016 ne soit pas une année blanche pour la déprécarisation. La délégation a insisté pour que les engagements pris vis-à-vis des personnels soient tenus et que tout soit mis en œuvre pour qu'un concours déprécarisation ait lieu avant l'été.

Paris le 24 février 2016